

PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION SUR LA PROTECTION À L'INTENTION

des Fédérations membres

Kit de mise en route à l'intention des Fédérations membres

World Athletics a produit un Kit de mise en route pour aider les Fédérations membres qui n'ont actuellement aucune forme de politique de protection ou qui doivent la mettre à jour. Le Kit de mise en route décrit et explique l'importance que revêtent les quatre documents suivants et leurs avantages : une politique de protection, un code de conduite, un parcours de signalement et des règles sur la protection. Les Fédérations membres devront les comprendre aux fins de les adopter et d'établir les leurs.

Pour chacun de ces quatre documents, un document type est mis à la disposition des Fédérations membres, ainsi qu'un modèle de politique de protection destiné aux clubs pour que les Fédérations membres encouragent ces derniers à s'en inspirer et implanter une telle politique.

Ces documents aideront les Fédérations membres à mettre en place des environnements sûrs dans lesquels tout le monde peut concourir, s'entraîner et goûter à l'athlétisme, mais aussi à établir un cadre permettant d'instaurer une culture et un environnement sans danger pour leurs athlètes. Le Kit de mise en route propose des étapes simples et explique comment

se doter d'une politique de protection et d'un code de conduite, ces deux documents constituant un très bon point de départ pour les Fédérations membres. Une fois implantés, ils permettront de sensibiliser les parties prenantes de la Fédération membre aux questions de protection. À terme, les règles de protection et le parcours de signalement se révéleront utiles à toutes les personnes impliquées dans l'athlétisme au niveau local.

Une liste de vérification est également disponible. Elle aidera les Fédérations membres à déterminer ce qu'elles doivent entreprendre et à établir un plan visant à hiérarchiser les actions à mener en matière de protection.

Pour plus d'informations

Veillez contacter Karena.Vleck@worldathletics.org
et Annie.DAVIS@worldathletics.org

www.worldathletics.org



PRÉSENTATION DE LA DOCUMENTATION SUR LA PROTECTION À L'INTENTION

des Fédérations membres

Guide sur la protection à l'intention des Fédérations membres

Le Guide sur la protection à l'intention des Fédérations membres est destiné aux Fédérations membres qui ont déjà mis en place un cadre de protection et qui souhaitent l'améliorer et le déployer. Il s'agit aussi d'une source précieuse d'informations pour les Fédérations membres utilisant le Kit de mise en route si elles souhaitent étudier plus en détail la thématique de la protection.

Il traite du recrutement, de la formation, de l'évaluation des risques, des descriptions de poste et de divers autres aspects de la protection qu'une Fédération membre n'a peut-être pas encore envisagés, comme les personnes présentant des vulnérabilités supplémentaires. Il explique également les procédures de suivi et d'évaluation d'une politique de protection, les audits et une liste de vérification pour permettre aux Fédérations membres d'élaborer un plan d'action qui fixe les priorités dans les domaines nécessitant une attention particulière du point de vue de la protection.

Il comprend une liste de vérification que les Fédérations membres peuvent utiliser pour évaluer leur situation en matière de protection et dresser un plan d'action pour leur développement futur.

Les Fédérations membres doivent tenir compte du cadre juridique, mais aussi de leurs statuts, leur réglementation et de toute exigence gouvernementale en vigueur dans le pays dans lequel elles opèrent. Les conseils et les recommandations du Comité

National Olympique, des instances locales, des conseillers juridiques et des spécialistes de la protection doivent être pris en compte pour garantir la conformité avec la législation ou les directives gouvernementales. La prise en compte des connaissances locales et du contexte dans lequel opère une Fédération membre permettra de s'assurer que ses documents sont adaptés aux spécificités culturelles.

Les Fédérations membres doivent s'assurer que les dirigeants de leur organisation examinent la question de la protection et la prennent au sérieux. Tous les acteurs de la Fédération membre doivent reconnaître et comprendre l'importance de la protection et ses dirigeants doivent absolument y être attentifs pour qu'une politique soit approuvée, mise en œuvre et que le respect et la dignité fassent partie intégrante de l'organisation.

Les annexes figurant dans le Guide sont les mêmes modèles que ceux mentionnés dans le Kit de mise en route.

Pour plus d'informations

Veillez contacter Karena.Vleck@worldathletics.org
et Annie.DAVIS@worldathletics.org

www.worldathletics.org

